

**EDITO**

Chers lecteurs,

L'équipe du BNTRA a le plaisir de vous présenter la toute première édition de sa **UNE**, la lettre d'information du BNTRA, votre nouveau rendez-vous d'information mensuel sur la normalisation des transports, des routes et de leurs aménagements. Chaque mois, elle vous proposera une série de brèves sélectionnées dans l'actualité de normalisation et vous invitera à aller plus loin en prenant directement contact avec nos experts.

Bonne lecture et à très bientôt pour de nouvelles actualités !

Découvrez  
notre  
[rapport  
d'activités  
2023 !](#)

**ÉVÈNEMENT****Le CEN/TC 396 « Terrassement » tient sa réunion plénière annuelle en France**

Le Comité Technique Européen en charge de l'élaboration des normes de « Terrassement » (CEN/TC396) présidé par la France a tenu sa réunion plénière ce 25 septembre en France dans les locaux de l'AFNOR.

A l'avant-garde des questions climatiques et écologiques avec des groupes de travail sur les matériaux alternatifs et les terrassements durables, le comité a poursuivi ses réflexions sur ces enjeux tout au long de cette session de travail.



Pour aller plus loin : **Youssef DIOMANDE**  
06.62.54.04.10 - [yousseuf.diomande@cerema.fr](mailto:yousseuf.diomande@cerema.fr)

**DANS  
L'ACTU****Publication de l'arrêté relatif aux repérages de l'amiante avant travaux**

Le 4 juin 2024 a été publié l'arrêté relatif au repérage de l'amiante avant les opérations réalisées dans les ouvrages de génie civil rendant dorénavant obligatoire l'application de la norme NF X 46-102 « Application aux travaux de voirie ». Cette norme de 2020 définit les actions et la méthodologie pour identifier les matériaux contenant de l'amiante dans ces ouvrages. Cet arrêté est essentiel pour les acteurs du repérage de l'amiante, dont les collectivités territoriales par son renforcement du cadre juridique existant.

Pour aller plus loin : **Linda NAÏT ALI**  
06.07 80 99 98 - [linda.nait-ali@edf..fr](mailto:linda.nait-ali@edf..fr)

**Une nouvelle norme pour les Ouvrages en gabions en grillage métallique**

La nouvelle norme NF P94-325:2024 "Exécution des travaux géotechniques spéciaux - Ouvrages en gabions en grillage métallique à maille hexagonale double torsion" remplace les deux anciennes normes NF P94-325-1 et NF P 94-325-2.

Cette nouvelle norme française détaille les matériaux et les conditions d'exécution in situ des ouvrages en gabions en grillage métallique à maille hexagonale double torsion en conditions immergées et non immergées. Plus particulièrement, le chapitre 12 expose les tolérances d'exécution spécifiques à ces ouvrages.

Pour aller plus loin : **Agnès JOSEPH**  
06.62.45.62.91 - [Agnes.Joseph@cerema.fr](mailto:Agnes.Joseph@cerema.fr)

**Le savez-vous ?****Le MTECPR a un nouveau Responsable Ministériel aux Normes**

Par arrêté du 24 juin 2024, Monsieur **Erick LAJARGE** est nommé Responsable Ministériel aux Normes au titre du Ministère de la transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des Risques (MTECPR) à compter du 1er septembre 2024. Il remplace Madame Viviane APIED dans cette fonction.

Monsieur LAJARGE était précédemment Directeur Général Adjoint en charge des programmes au CEREMA. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

